

Ma prise en charge en Ambulatoire



J'apporte mon passeport Ambulatoire lors de chaque consultation médicale et le jour de mon hospitalisation.

Je coche la validation de chaque étape.

1

JE PRÉPARE MON HOSPITALISATION



2

MON SÉJOUR EN AMBULATOIRE



3

MON SUIVI A DOMICILE

JE PRÉPARE MON HOSPITALISATION

A l'issue de ma consultation avec mon praticien:

- ☐ Mon intervention est prévue le àH
 - ☐ J'ai un rendez-vous d'anesthésie planifié par la secrétaire: le àH
- Si non, je dois immédiatement prendre rendez-vous par téléphone au **01 46 74 37 10** car la consultation d'anesthésie est obligatoire avant votre hospitalisation.
- ☐ Je réalise les examens et les consultations des spécialistes prescrits par le praticien.
 - ☐ Je crée mon dossier de préadmission en ligne sur **ramsayservices.fr** (au plus tard 4 jours avant mon hospitalisation). Cette étape valide ma future hospitalisation dans l'établissement et me permet de ne pas avancer de frais lors de mon séjour.
 - ☐ Je renseigne ma fiche de désignation d'une personne de confiance sur le portail ramsayservices.fr, signée par la personne de confiance et par moi-même
 - ☐ Je remplis le questionnaire médical avant la consultation d'anesthésie présent dans mon passeport ambulatoire

Je classe tous mes documents dans mon passeport ambulatoire :

- ☐ Les ordonnances des traitements que je prends habituellement
- ☐ Les ordonnances prescrites par le praticien
- ☐ Les résultats de mes examens
- ☐ La carte de groupe sanguin (si prescrite)
- ☐ Les comptes rendus de consultations de spécialistes
- ☐ Le questionnaire médical avant la consultation d'anesthésie rempli
- ☐ Le consentement éclairé à l'intervention signé
- ☐ L'autorisation d'opérer (pour les patients mineurs ou sous tutelle)
- ☐ L'autorisation d'hospitalisation (pour les patients mineurs)
- ☐ La fiche de désignation d'une personne de confiance signée

Pendant et après ma consultation d'anesthésie

Je dois apporter mon passeport ambulatoire complet.

Je me procure en pharmacie les médicaments et/ou le matériel prescrit par la praticien et l'anesthésiste.

Je conserve à mon domicile les traitements qui me serviront après l'intervention.

Je prends connaissance du document «Information médicale avant l'anesthésie» qui m'a été remis.

La veille de l'intervention

J'ai prévu d'être accompagné pour ma sortie (Je ne pourrai pas conduire jusqu'au lendemain)

Je me suis organisé(e) pour ne pas être seul(e) dans les 12h qui suivent mon retour à domicile et pour ne pas dormir seul(e) la nuit suivant l'intervention.

Je reçois reçu une confirmation de l'heure de convocation (SMS, appel, mail...) la veille, vers 18h.

Sinon, je contacte le service Ambulatoire au: 01 46 74 42 49

Je vérifie une dernière fois que mon passeport Ambulatoire est complet. Voir la liste encadrée

Je prépare mes documents administratifs :

- ☐ Carte vitale
- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Moyen de paiement (Chéquier, carte bleue)

☐ **Je dépile la zone à opérer si mon chirurgien me l'a demandé.** (Voir fiche d'information sur la préparation à domicile pour une intervention chirurgicale)

J'anticipe les consignes de jeûne suivantes:

- ☐ J'arrête l'alimentation solide, le tabac (même la cigarette électronique), les chewing-gums 6h avant l'intervention.
 - ☐ J'arrête les liquides clairs (eau, thé, café sucré sans lait) 2h avant l'intervention.
- (Sauf si consignes différentes de l'anesthésiste ou du praticien)

Le jour de l'intervention

- ☐ **Je prends une douche selon la fiche d'information sur la préparation à domicile pour une intervention chirurgicale.**
- ☐ **Je ne prends que les médicaments autorisés par l'anesthésiste.**
- ☐ **J'apporte le matériel prescrit et nécessaire pour mon intervention** (bas ou chaussettes de contention, béquilles, atelle,...)
- ☐ **Je laisse à domicile tous mes objets de valeur.**

2

MON SÉJOUR EN AMBULATOIRE

Mon arrivée et mon départ au bloc

Je me rends à l'Hôpital selon l'heure et le lieu indiqués par sms ou téléphone la veille.
J'effectue mon admission à l'Accueil Ambulatoire.

- Je patiente au salon d'attente afin d'être pris en charge par une infirmière.
- Je serai installé et bénéficierai de la prestation hôtelière demandée dans la limite des disponibilités.
- L'infirmière contrôlera de nouveau ma préparation pré opératoire et vérifiera que mon dossier est complet.
- Je serai accompagné au départ du service et au retour du bloc opératoire. En fonction de mon intervention et de mon degré d'autonomie l'accompagnement se fera à pied (parcours ambuGo), en fauteuil ou en brancard.

Ma surveillance post-opératoire et ma sortie

- Je suis bien accompagné pour ma sortie.
- Je ne suis pas autorisé à sortir que lorsque l'infirmière me l'aura confirmé par la remise du bulletin de sortie. Ce document atteste de l'autorisation médicale de sortie. Selon l'intervention, le praticien pourra vous revoir avant sortie et/ou ultérieurement en consultation post opératoire.

L'infirmière ou la secrétaire du chirurgien me remet tous les documents médicaux de sortie :

- ☐ Bulletin de sortie
- ☐ Compte rendu opératoire
- ☐ Ordonnances complémentaires
- ☐ Prochain rendez-vous avec le chirurgien

3

MON SUIVI A DOMICILE

Je respecte les consignes post-opératoires délivrées par mon praticien.

En cas de problème post-opératoire je suis les consignes mentionnées dans le bulletin de sortie.

Je bénéficierai d'un contact par mail, téléphone ou sms dans les 24h à 48h suivant mon intervention.

